

GENDARMERIE NATIONALE

ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE

Reçu le 10 SEP. 2010

**PROCÈS-VERBAL D'AUDITION
TÉMOIN**

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

N° pièce N° feuillet
1/2

Code Unité P.V Année Nmr Dossier Justice
04070 00501 2010

Analyse et références

Objet Recueil de témoignage et circonstances relatifs à un trait lumineux aperçu dans le ciel le 17 avril 2010 par automobiliste
Références CONVENTION GEIPAN – DGGN
BE n° 25400 DEF/Gend/O.E./D.O./Rens du 28.09.1992
Circulaire ministérielle n° 32600 DEF/Gend/O.E./D.O./Rens du 08.11.1985

Le vendredi 23 avril 2010 à 16 heures 40 minutes
Nous soussigné Agent de Police Judiciaire

Sous le contrôle de : Adjudant , Officier de Police Judiciaire

Vu les articles 20, 21-1 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale
Nous trouvant au bureau de notre unité apportons les opérations suivantes :

Le 23 avril 2010 à 16 heures 40, nous procédons à l'enquête citée en référence

IDENTITÉ

Nom	Prénom	Epoque		
Sexe	Situation de Famille	Date Naissance	Commune Naissance et Code Postal	Insee
F		30/11/1962		
Adresse		Validité état-civil		
		Identité déclarée		
Commune et Code postal	Insee	N° de Téléphone	Profession	Nationalité (si étranger)
			Responsable d'équipe	
(FRANCE)				

DÉCLARATION

Ce jour, je me présente dans vos services pour signaler des faits.
Je circulais le 17 avril 2010 dans mon véhicule sur l'autoroute A39.
A 01H51 alors que je contournais l'agglomération de BOURG EN BRESSE (près d'un panneau BOURG EN BRESSE Centre et sortie gendarmerie), sur l'autoroute, j'ai aperçu devant mon pare brise un phénomène lumineux dans le ciel. Il s'agissait d'un long trait vertical de couleur vert (vert enseigne pharmacie). Je ne peux vous dire la longueur de ce trait mais cela prenait tout la hauteur de mon pare brise.

Question : quelles étaient les conditions d'évolution du phénomène ?

Réponse : dans un premier de haut en bas puis j'avais l'impression que cela s'en allait dans la même direction que moi. Au niveau de l'horizon, j'ai eu l'impression de voir deux boules cote à cote qui partaient tout droit. La direction du phénomène lumineux, à hauteur des panneaux cité supra, devait être nord – nord est

Question : à quelle vitesse ?

Réponse : fulgurante. Très lumineux et très rapide;

(DESTINATAIRES)

Date de clôture

Vu et transmis par :

- [2] - Bureau Renseignement Situation – DGGN (PARIS)
- [1] - Mme la PREFET
- [1] - Général commandant la région aérienne (METZ)
- [1] - Mme la Procureur de la République
- [1] - Archives

23 04 2010
Signature(s)

26 AVR. 2010

Question : quelles étaient les conditions d'observation ?

Réponse : le ciel était très dégagé, très étoilé. La visibilité était très bonne, je ne sentais aucun vent dans ma direction. La température était très douce, peut être 16-18°.
je précise que ma fille était à ma droite et qu'elle a vu exactement la même chose.

le 23 avril 2010 à 17 heures 00, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue

L'Agent de Police Judiciaire

[Fwd: V/OBSERVATION A39 BOURG EN BRESSE (01) 17 AVRIL 2010 -
DDE PV ET QUESTIONNAIRE]

De :
Envoyé :
À :

--Pièce jointe du message transmise--

Subject: V/OBSERVATION A39 BOURG EN BRESSE (01) 17 AVRIL 2010 - DDE PV ET QUESTIONNAIRE

Date: Mon, 19 Apr 2010 11:29:13 +0200

From: geipan@cnes.fr

To:

Bonjour,

Nous vous remercions d'avoir porté à notre connaissance votre témoignage d'observation. Sachez que nous essayons d'ores et déjà de trouver une explication à ce phénomène, en contactant notamment des observatoires.

Afin de nous permettre d'ouvrir un dossier, et si vous résidez dans une zone de gendarmerie, il est indispensable que vous vous alliez faire une déclaration à la Gendarmerie Nationale, avec laquelle nous avons une convention. Cette démarche permet l'ouverture très rapide d'une enquête administrative locale auprès des aéroports, services météo etc. Le Procès Verbal qui sera établi nous sera ensuite transmis.

Par ailleurs, vous avez la possibilité de remplir le formulaire intitulé "Compte-rendu d'observation" prévu à cet effet.

Il est téléchargeable sur notre site web au lien suivant :

<http://www.geipan.fr/geipan/documentation.html>
dans la partie FORMULAIRES, et s'intitule COMPTE RENDU D'OBSERVATION.

Merci de le remplir le plus précisément possible, en vous appuyant sur les éléments déjà transmis par mail. Vous verrez qu'il nous permet de mieux situer le temps, l'espace et les conditions dans lesquelles l'observation a été faite. Il est de plus, pour nous, un élément très important dans notre procédure.

Très cordialement,

GEIPAN

Groupe d'études et d'information sur les Phénomènes Aérospatiaux Non
identifiés

Direction Adjointe du

Centre Spatial de Toulouse

Centre National d'Etudes Spatiales

18 Avenue BELIN

31401 TOULOUSE CEDEX 9

Boite Postale Interne 2911

Tél : 05.61.27.48.01 - Fax : 05.61.28.31.82

<http://www.geipan.fr>